

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 45 (1937)

Heft: 9

Artikel: Croix-Rouge de la Jeunesse

Autor: Patry, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-974270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Almanach de la Croix-Rouge 1938.

1937 sous la signe de la Croix-Rouge.

1937, c'est l'année qui se présente sous le signe humanitaire de la Croix-Rouge.

On n'ignore pas que, depuis des mois et dans toute la Suisse, c'est une active propagande qui se fait en faveur des œuvres de notre Croix-Rouge nationale.

Près de quatre cents conférences filmées ont été données sur tout le territoire de la Confédération; des milliers d'adhérents à la Croix-Rouge ont été recrutés.

Nos sections, nos colonnes de secours, nos samaritains et nos samaritaines, ainsi que des centaines d'infirmières ont été mobilisés dans le but de faire connaître mieux que jusqu'ici notre œuvre de secourisme et pour recueillir de l'argent. Dans chaque canton on s'occupe avec zèle des institutions de la Croix-Rouge, de la défense aérienne, de la couverture des frontières, du personnel et du matériel sanitaire à réunir.

Après les cartes du 1^{er} août vendues au bénéfice de la Croix-Rouge et les insignes de la Fête nationale, c'est sur-

tout à l'achat de l'Almanach de la Croix-Rouge qu'il y a lieu de s'intéresser.

Comme chaque année à pareille époque, notre Almanach de la Croix-Rouge a paru; il est seyant, varié, utile, intéressant. Plus que jamais l'illustration de notre almanach a eu tous les soins des éditeurs; le texte a été choisi avec la plus grande attention, tant au point de vue historique que technique, patriotique et documentaire.

Il n'est pas exagéré de dire que l'Almanach de la Croix-Rouge de 1938 réunit tous les suffrages, aussi doit-il se trouver sur toutes les tables, dans tous les ménages, dans la ferme du paysan, dans la maison de l'artisan, comme chez l'armailli, l'ouvrier, le vigneron ou le fonctionnaire; chez les jeunes, chez les vieux, à la montagne comme à la phaine, en ville ou à la campagne.

Etre partout, sous le signe de la Croix-Rouge, c'est l'apanage de notre Almanach de la Croix-Rouge 1938.

Dr MI.

Croix-Rouge de la Jeunesse.

Rapport présenté à l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Rapperswil, le 20 juin 1937, par le Dr *André Patry*, président de la Section de Jeunesse de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Monsieur le président, Messieurs les membres du Comité directeur, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs.

La première tâche de la Croix-Rouge est de préparer les secours en cas de guerre pendant la paix et de mettre ces secours en œuvre pendant la guerre. Mais à côté de cette tâche primordiale, il lui incombe toutes les tâches que l'humanité

attend d'elle seule et qui découlent de sa stricte neutralité politique et religieuse. Aussi depuis la grande guerre, alors que la Croix-Rouge internationale voit tous les jours de nouvelles activités s'imposer à elle, les Croix-Rouges nationales ont considéré de leur devoir d'ajouter des activités de paix à leur activité principale, et parmi celles-ci est la Croix-Rouge

de la Jeunesse, qui englobe plus de quinze millions et demi de membres répartis dans cinquante et un pays.

Nous sommes loin de méconnaître l'utilité de nos sections cantonales de la Croix-Rouge ainsi que celle des Samaritains, qui répandent dans le public les principes d'hygiène, soutiennent certaines œuvres d'hygiène sociale et préparent des hommes non mobilisables et des femmes à leur rôle d'infirmières en cas de guerre, tout en rendant de précieux services en temps de paix.

Mais personne ne niera qu'il est un peu tard d'attendre l'âge adulte pour créer des sympathies à la Croix-Rouge et pour enseigner les principes d'hygiène. De l'avis de tous les hygiénistes, ces principes doivent être inculqués dans l'enfance et devenir une habitude, une seconde nature.

Aussi pensons-nous que cette assemblée de 1937, année de propagande, année de grand effort pour la Croix-Rouge suisse, se prête spécialement à une discussion sur la Croix-Rouge de la Jeunesse qui, dans les Etats où elle est florissante, constitue un actif foyer de propagande, répand dans les milieux où elle n'aurait jamais pénétré, l'idée de Croix-Rouge et prépare la jeunesse à entrer dans une société qu'elle connaît, qu'elle aime et à laquelle elle s'intéresse depuis son passage à l'école primaire. La Section genevoise a fait de si belles expériences avec sa section de jeunesse qu'elle souhaite ardemment que le Comité directeur étudie cette œuvre si utile, si indispensable pour toute Croix-Rouge et qu'il crée une section de Croix-Rouge de Jeunesse dans la Croix-Rouge suisse.

La Croix-Rouge de jeunesse a été créée en 1919. En 1920, elle était organisée dans cinq pays; en 1923, dans vingt-neuf pays; en 1926, dans trente-trois pays; en

1934, dans cinquante et un pays, et elle ne cesse de se développer. Son champ d'action fondamental est l'école, c'est à l'école et sous l'égide des maîtres que se forment les groupes de juniors. Mais elle ne s'immisce en aucune manière dans les questions d'instruction et dans les programmes d'études. Comme la Croix-Rouge tout entière, elle n'a aucun caractère politique ou confessionnel, sa neutralité est absolue. Elle recrute ses membres parmi les élèves des écoles primaires et secondaires des deux sexes et parmi les jeunes gens qui, sortis de l'école, ne sont pas encore en âge d'entrer dans une section adulte. Les sections de jeunesse font partie intégrante des sociétés nationales de la Croix-Rouge dont elles constituent la section cadette. Jusqu'ici et dans la plupart des pays, les élèves des écoles primaires forment l'immense majorité des juniors. Les élèves de l'enseignement secondaire et les autres jeunes gens de leur âge sont plus difficiles à atteindre. La Ligue des sociétés de Croix-Rouge a convoqué une conférence à la fin de ce mois pour étudier entr'autres la question si importante de l'entrée des jeunes gens dans la Croix-Rouge de la Jeunesse, de façon à ce qu'il n'y ait aucune lacune entre celle-ci et les sections d'adultes, dont le recrutement sera ainsi grandement facilité.

Au point de vue propagande, la Croix-Rouge de la Jeunesse n'atteint pas seulement les enfants, mais autant de membres autant de familles où l'idée de Croix-Rouge pénètre. Car l'enfant apporte chez lui les images, les brochures qu'il a reçues à l'école, ses jeux de santé, ses couvertures de cahiers illustrées etc. Il parle de sa section et de son activité, il fait pénétrer des idées d'hygiène dans des milieux qui en manquent si souvent. Vous voyez donc quelle importance les sections de

jeunesse peuvent avoir pour la propagation de la grande idée à laquelle nous sommes si attachés et pour laquelle nous travaillons tous. Nous en avons eu un exemple frappant cet hiver à Genève: la section de Jeunesse travaille depuis plus de dix ans dans nos écoles, et les résultats que nous avons obtenus sont fort réjouissants. Nous avons lancé un appel en novembre pour recueillir des vêtements et des vivres. Le résultat a dépassé toutes nos espérances; il y a eu une explosion de générosité qui a même dépassé nos groupes et qui a montré que, dans notre jeunesse scolaire, l'idée de Croix-Rouge était beaucoup plus répandue et surtout encore beaucoup plus vivante que nous ne le supposions. Beaucoup de graines semées avaient prospéré et donné de belles plantes, et parmi celles que nous avions cru emportées par le vent, beaucoup étaient prêtes à germer et au moment de notre appel se sont épanouies d'une façon qui a surpris les plus optimistes.

*

Excusez cette introduction un peu longue et permettez-moi maintenant de vous exposer en français, moins bien que ne l'a fait en allemand notre si distingué collègue, M. Hottinger, le but et les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

La Croix-Rouge de la Jeunesse a pour devise: «Servir», «Ich diene»; elle la met en pratique et s'efforce de:

Compatir aux souffrances d'autrui et venir en aide aux malheureux,

Vivre d'une vie saine, la santé étant une condition de vie féconde,

Apprendre à connaître la jeunesse des autres villes, des autres cantons, des autres pays.

Le junior observe les règles d'hygiène; chaque matin il marque sur sa carte d'une croix son obéissance, d'un trait sa

désobéissance à chaque règle. Des tableaux d'hygiène commentés par les maîtres, des brochures sur la vue, sur les dents, sur les oreilles, sur les sports, des couvertures de cahiers illustrées, etc., lui rappellent continuellement les règles qu'il doit observer. La qualité de membre de la Croix-Rouge ne permet pas de se désintéresser de la santé des autres, et dans bien des pays il collabore indirectement, pour sa petite part, au développement de l'hygiène: lutte contre les mouches, aide aux dispensaires, influence dans la famille, etc. Il suit des cours très élémentaires de premiers secours en cas d'accidents.

L'entr'aide se fait à tout instant. «*Nous sommes tous des amis*», est bien souvent écrit en grandes lettres dans le vestibule de l'école où il y a une section de Croix-Rouge. L'entr'aide se fait vis-à-vis des camarades insuffisamment vêtus, des camarades insuffisamment nourris, des camarades malheureux dans leur milieu ou dans leur famille, vis-à-vis des vieillards, des enfants hospitalisés, des preventoriums, des crèches. Le junior cherche à se rendre utile, à aider dans toutes les circonstances de la vie.

Chaque groupe a son activité spéciale, correspondant à l'âge et au développement des enfants. Le programme est assez souple pour que chaque éducateur puisse choisir son activité.

L'entr'aide se fait aussi au loin, pour les malheureux, pour les victimes des catastrophes. Au commencement de l'hiver dernier, tout le monde connaissait les souffrances des enfants espagnols, ou des enfants suisses habitant en Espagne ou rapatriés d'Espagne; les circonstances politiques faisaient hésiter chacun à prendre une initiative. L'appel de la Croix-Rouge de la Jeunesse genevoise, répondant à celui du Comité international

de la Croix-Rouge avec les garanties de neutralité qu'il donnait, a permis à chacun de répondre à l'élan de son cœur, et l'envoi des juniors suisses a été de beaucoup le plus important de ceux que le Comité international a reçus des différentes Croix-Rouges de la Jeunesse.

En moins de trois semaines, dix mille vêtements en très bon état ont été recueillis par les sections genevoise et autres de Croix-Rouge de la Jeunesse et les autres élèves des écoles primaires et secondaires du canton de Genève. Vingt caisses chacune de cinquante kilos ont été envoyées aux enfants espagnols et distribuées par les délégués du Comité international. Des vêtements ont été remis en outre au Comité pour les suisses d'Espagne à Berne et à Genève, à un village pauvre du Valais, au vestiaire scolaire et à l'Armée du Salut. Quinze cents francs ont été recueillis qui ont permis d'envoyer deux mille boîtes de lait condensé et de remettre trois cent cinquante francs au Comité pour les Suisses d'Espagne.

La neutralité de la Croix-Rouge est aussi dans nos œuvres locales un élément précieux d'activité. Un des membres de notre Comité a eu l'idée et s'est spécialement chargé d'une activité bien intéressante: celle de donner, une occupation après l'école aux enfants que leurs familles négligent et aux enfants dont les parents ne peuvent pas s'occuper. Ceux d'entre vous qui habitent de grandes villes savent combien cette question du vagabondage des élèves après les heures de classe est angoissante et grave, soit au point de vue moral, soit au point de vue national. Notre ami n'aurait pu commencer cette activité sans le soutien moral de la Croix-Rouge et sa garantie de neutralité politique.

La Croix-Rouge a donc une situation privilégiée dans beaucoup d'activités de

juniors; elle ne doit pas mésestimer sa situation à ce point de vue. Elle se doit de faire profiter l'enfant, dès l'âge scolaire, des idées généreuses qu'elle cherche à répandre dans le monde. La Croix-Rouge de la Jeunesse est le mouvement des jeunes enrôlés dans la Croix-Rouge pour prendre part à sa tâche humanitaire. Une œuvre comme la Croix-Rouge, qui veut rester vivante, ne peut se désintéresser de la jeunesse.

A toutes ces activités se joint la correspondance interscolaire internationale. Elle est un échange d'albums et non de lettres. Elle est un des moyens par lesquels les membres des sections cadettes apprennent à se connaître de pays à pays, nouent entre eux des liens d'amitié, manifestent leur esprit de bonne volonté et de compréhension mutuelle. C'est une correspondance collective, c'est-à-dire qu'elle s'échange non entre deux élèves mais entre deux groupements de Croix-Rouge. Par elle, les juniors apprennent à comprendre, à mieux connaître les autres peuples, à les considérer d'un point de vue plus large et d'une manière plus exacte, à connaître qu'en d'autres pays il y a des enfants beaucoup plus malheureux que les plus malheureux de chez nous.

La correspondance interscolaire a une grande valeur pédagogique, très appréciée des maîtres; aussi est-elle un merveilleux moyen pour pénétrer dans les écoles et pour amener à la Croix-Rouge de la Jeunesse la sympathie et l'intérêt des éducateurs. Notre groupement, composé de 2500 membres environ, fait des échanges de correspondance avec trente-deux Croix-Rouges de la Jeunesse.

Pour des milliers d'enfants, la Croix-Rouge est maintenant un élément essentiel d'éducation altruiste, d'éducation morale. C'est un idéal vivant qui les guide

dans toute leur vie scolaire et qui développe leurs idées de générosité. Créer une Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, c'est développer l'idée de charité qui est le véritable symbole de la Croix-Rouge, c'est créer une activité où nous nous sommes laissé dépasser par de trop nombreux pays.

Je ne pourrais mieux terminer cet exposé qu'en citant les paroles de M^{me} Passello, directrice d'école, une de nos meilleures collaboratrices genevoises, qui termine ainsi la belle description de ses deux premières années d'activité: «Quelles ont été fécondes (ces deux années) en enseignements de tout genre, que mes enfants et moi-même en garderont un souvenir ineffaçable, que de grands efforts ont été faits vers le bien, efforts qui se continueront certainement, car les enfants ont goûté de cette joie si pure, joie que procure une pensée désintéressée, une victoire sur soi-même et le dévouement à autrui!»

Quelle conclusion pratique à tirer de mon exposé et du remarquable rapport de M. Hottinger? La Suisse est sur bien

des points en tête de la civilisation. Ses œuvres sociales et philanthropiques sont souvent citées comme modèles. Pourquoi, berceau de la Croix-Rouge, s'est-elle désintéressée de la section de jeunesse déjà organisée dans plus de cinquante et un pays et comptant plus de douze millions et demi de membres? A Genève, nous n'avons pas cru que cette tâche était indigne de la Croix-Rouge, et nous nous en félicitons tous les jours. La *Croix-Rouge suisse* a jusqu'ici montré une admirable vitalité, et il n'est pas douteux que la belle campagne de propagande actuelle ne lui permette de prendre un nouvel essor. Cette campagne doit être complétée par une œuvre parmi la jeunesse, et je me permets de demander à M. le président central s'il veut bien mettre aux voix le vœu suivant:

«L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse, réunie à Rapperswil le 20 juin 1937, prie le Comité directeur de la Croix-Rouge suisse d'étudier les moyens propres à créer le plus rapidement possible une Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.»

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

dimanche 20 juin 1937, à 8 h. 30, à l'hôtel «Schwanen» à Rapperswil.

Présidence de M. le colonel A. de Schulthess, président.

Membres présents de la Direction: MM. D^r Guisan, viceprésident, colonel Denzler, médecin en chef de la Croix-Rouge, D^r Bohny, D^r Cramer, D^r Dumont, D^r Ischer, H. Merz, D^r de Reynier, A. Schubiger, colonel Vuilleumier, X. Bieli, E. Hunziker, D^r Messerli, S^r Louise Probst.

Absents excusés: MM. prof. Bohren, trésorier général, A. Auf der Maur, col.-

div. Bircher, juge Blumenstein, ministre Dinichert, col. c. c. Guisan, M^{lle} B. Trüssel et D^r Fauconnet.

Membres du secrétariat présents: MM. D^r de Fischer, D^r de Marval, D^r Scherz, le vérificateur de comptes M. Jung.

Excusé: M. le vérificateur de comptes Bieber.

La liste de présence indique 153 délégués, soit 35 sections représentées par 110, l'Alliance suisse des samaritains 36, la